



**Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité
Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports**

Préfecture de la région Ile-de-France

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES
SANITAIRES ET SOCIALES**

A R R E T E N° 2009-1201

relatif à la composition du comité de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine

Le préfet de la Région d'Ile de France, préfet de Paris,

Commandeur de la Légion d'honneur,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 3121-1, D. 3121-34 et D. 3121-37 ;

Vu le décret n° 2005-1421 du 15 novembre 2005 relatif à la coordination de la lutte contre l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine ;

Vu le décret n° 2007-438 du 25 mars 2007 modifiant le décret n° 2005-1421 du 15 nov. 2005 relatif à la coordination de la lutte contre l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine ;

Vu l'arrêté ministériel du 4 octobre 2006 relatif à l'implantation des coordinations de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine ;

Vu l'arrêté ministériel du 4 octobre 2006 relatif aux modalités de composition des comités de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine ;

Vu la circulaire n° DHOS/DGS/561 du 19 décembre 2005 relative à l'instauration des coordinations régionales de la lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine ;

Vu la circulaire n° DHOS/E2/DGS/SD6A/2007/25 du 17 janvier 2007 relative aux modalités de mise en place des comités de coordination de la lutte contre l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH) ;

Vu l'arrêté n°09-149 du 4 février 2009 portant modification de l'arrêté n° 08-1992 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature en matière administrative à Madame Danièle SENEZ, Directrice Régionale par intérim des Affaires sanitaires et Sociales d'Ile-de-France,

Vu l'arrêté n°2007-1934 du 15 novembre 2007 relatif à la composition du comité de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine,

Vu l'avis du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation en date du 9 novembre 2007,

Vu l'avis du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation en date du 7 Aout 2009,

Sur proposition de la Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

A R R E T E

Article 1 : l'article 3 de l'arrête n°2007-1938 du 15 novembre 2007 est remplacé par :

Sont nommés membres du COREVIH Ile-de-France Ouest :

1) Collège 1 : Des représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux

Titulaire : M. le Pr Laurent MANDELBROT
1^{er} suppléant : M. le Dr Patrick VIGE
2^e suppléant : Mme le Dr Fabienne MESSAOUDI

Titulaire : M. le Pr Claude LEJEUNE
1^{er} suppléant : Mme le Dr Corinne FLOCH
2^e suppléant : Mme le Dr Véronique HENTGEN

Titulaire : M. le Dr Jacques DOLL
1^{er} suppléant : M. le Dr Gilles LESUR
2^e suppléant : Mme le Dr Lydie COSTENTIN

Titulaire : Mme le Pr Elisabeth ROUVEIX
1^{er} suppléant : M. le Dr Christophe BILLY
2^e suppléant : Mme le Dr Alix GREDER-BELAN

Titulaire : M. le Dr Pierre DE TRUCHIS
1^{er} suppléant : M. le Dr Philippe GENET
2^e suppléant : Mme le Dr Véronique MANCERON

Titulaire : M. le Dr Jean-Claude MELCHIOR
1^{er} suppléant : Mme le Dr Nicole COURNEDE
2^e suppléant : M. le Dr David ZUCMAN

Titulaire : Mme le Dr Marie-Noëlle GUERRAULT-MORO
1^{er} suppléant : M. le Dr Gilles BLANCHARD
2^e suppléant : Mme le Dr Catherine PALETTE

Titulaire : Mme Rolande CARPENTIER
1^{er} suppléant : Mme Jeannine QUERCY
2^e suppléant : Mme Catherine BAUX

Titulaire : Mme Huguette BERTHE
1^{er} suppléant : Mme Emmanuelle CAPRON
2^e suppléant :

Titulaire : Mme le Dr Elyanne GAULT
1^{er} suppléant : Mme le Dr Houria ICHOU
2^e suppléant : Mme le Dr Martine HARZIC

.../...

2) Collège 2 : Des représentants des professionnels de santé et de l'action sociale

Titulaire : Mme le Dr Patricia BRAZILLE

1^{er} suppléant : Mme le Dr Emilie SEGUI

2^e suppléant : Mme Paula DA COSTA

Titulaire : M. le Dr François MOREAU

1^{er} suppléant : M. le Dr François CORDONNIER

2^e suppléant : M. le Dr Luc MONTUCLARD

Titulaire : M. Jean-Pierre COUTERON

1^{er} suppléant : Mme Patricia PAILLET

2^e suppléant : Mme le Dr Véronique CHARLOT

Titulaire : M. Thierry CHEVALLIER

1^{er} suppléant : M. le Dr Thomas AKPAN

2^e suppléant : Mme Isabelle TERCINIER

Titulaire : Mme le Dr Caroline DUPONT

1^{er} suppléant : M. le Dr Jean-Julien ATSOU

2^e suppléant :

Titulaire : Mme Dominique BURRE-CASSOU

1^{er} suppléant : Mme Céline LEVACHER

2^e suppléant :

Titulaire : Mme Christine CHANDEMERLE

1^{er} suppléant : Mme Monia LAMBERT

2^e suppléant : Mme le Dr Hélène MASSON

Titulaire : Mme Dominique ALBUCHER

1^{er} suppléant : Mme Beatriz BELFORTE

2^{ème} suppléant : M. Michel NOUGAIREDE

Titulaire : Mme le Dr Anne-Marie SIMONPOLI

1^{er} suppléant : M. le Dr Than NGUYEN

2^e suppléant : Mme le Dr Ima TAMAHA

Titulaire : M. Boodram SARAYE

1^{er} suppléant : Mme Sylviane LOUIS

2^e suppléant : Mme Céline BLAZY

3) Collège 3 : Des représentants des malades et des usagers du système de santé

Titulaire : Mme Marie-Hélène TOKOLO-MUNDALA

1^{er} suppléant : M. Franck ROBERT

2^e suppléant : Mme Nathalie GONNACHON

Titulaire : Mme Jeanne IBENUE-EPOUMANG

1^{er} suppléant : Mme Odile BESEME

2^e suppléant :

Titulaire : Mme. Nadia LAMARCHE
1^{er} suppléant : Mme Françoise LEGARREC
2^e suppléant :

Titulaire : Mme Eva SOMERLATTE
1^{er} suppléant : Mme Hadjara KAMAGATE
2^e suppléant :

Titulaire : Mme Emmanuelle DELAIR
1^{er} suppléant : Mme Suzanne PILLET
2^e suppléant :

Titulaire : M. Sébastien MERIAU
1^{er} suppléant : Mme Anne-Marie MAITRE
2^e suppléant :

4) Collège 4 : Des personnalités qualifiées

Titulaire : M. le Dr Emmanuel RICARD
1^{er} suppléant : M. le Dr Alain BEAUCHET
2^e suppléant : M. le Dr Jérôme SALOMON

Titulaire : M Marek KORZEC
1^{er} suppléant : M. Thierry JOUANEAUD
2^e suppléant : M. le Dr Mamadou Alioune DIALLO

Titulaire : M. le Dr Emmanuel MORTIER
1^{er} suppléant : M. le Pr Bertrand AUVERT
2^e suppléant : Mme Monique MARIE

Titulaire : M. Eddie AÏT
1^{er} suppléant : Mme Claude MAURY
2^e suppléant : Mme le Pr Anne-Claude CREMIEUX

Article 2 : La durée du mandat des membres du COREVIH n'est pas modifiée par le présent arrêté. Le mandat prendra fin au bout de 4 ans à partir de la date de publication de l'arrêté n°2007-1934 du 15 novembre 2007, soit le 15 novembre 2011. Tout membre qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, est remplacé, pour la durée du mandat restant à courir, par ses suppléants, dans leur ordre de nomination.

Article 3 : La Directrice Régionale par intérim des Affaires Sanitaires et Sociales est chargé, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France et de la Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 11 SEP. 2009

